

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du jeudi 3 avril 2025

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 31 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Martial ALVAREZ - Christian AMIRATY - Philippe ARDHUIN - Christian BURLE - Emmanuelle CHARAFE - Gaby CHARROUX - Georges CRISTIANI - Daniel GAGNON - David GALTIER - Gerard GAZAY - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Philippe GINOUX - Jean-Pierre GIORGI - Jean-Pascal GOURNES - Nicolas ISNARD - Didier KHELFA - Vincent LANGUILLE - Arnaud MERCIER - Danielle MILON - Véronique MIQUELLY - Pascal MONTECOT - Roland MOUREN - Serge PEROTTINO - Catherine PILA - Henri PONS - Didier REAULT - Laurent SIMON - Martine VASSAL - Amapola VENTRON - Frédéric VIGOUROUX.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

François BERNARDINI représenté par Martial ALVAREZ - Michel ROUX représenté par Didier KHELFA.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Éric LE DISSES - Georges ROSSO - David YTIER.

Madame la Présidente a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

IVIS-021-17783/25/BM

■ Attribution d'une subvention à la Délégation Provence Corse du CNRS pour l'organisation du "Printemps des Sciences des Technopôles" et du "Village des Sciences de l'Environnement de l'Arbois" - Approbation d'une convention - MGDIS n°10199

118866

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

Engagée aux côtés des principaux acteurs de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR), la Métropole Aix-Marseille-Provence entend soutenir l'organisation d'événements qui contribuent à l'attractivité et au rayonnement du territoire ainsi que les actions de valorisation de la culture scientifique en cohérence avec les objectifs et priorités décrits au sein de documents stratégiques métropolitains et notamment l'Agenda du Développement Economique dont la version actualisée a été approuvée le 30 juin 2022 par délibération n°ECOR-001-12062/22/CM.

Depuis 2008, la Métropole soutient le Village des Sciences de l'Environnement de l'Arbois organisé au sein du Technopôle de l'Arbois dans le but de favoriser le partage de savoirs et les échanges entre les chercheurs et les citoyens, de valoriser le travail de la communauté scientifique et faciliter l'accès à une information scientifique de qualité.

Piloté par le CEREGE (Centre Européen de Recherche et d'Enseignement des Géosciences de l'Environnement), sous l'autorité du CNRS, en partenariat avec le Technopôle de l'Arbois, l'Université Aix-Marseille, et l'Observatoire des Sciences de l'Univers Institut Pythéas, cet événement réunit des scientifiques de l'Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Ecologie marine et continentale (IMBE), de l'IRD, du CNRS, de l'INRAE, ainsi que le Parc National des Calanques, la Réserve Naturelle de la Sainte Victoire et le Muséum d'Histoire Naturelle d'Aix-en-Provence.

Pour sa 21^{ème} édition, le CEREGE souhaite poursuivre son action sur deux temps forts, « le Printemps des Technopôles » le 3 avril 2025 et « le Village des Sciences de l'Environnement de l'Arbois » organisé le 9 octobre 2025 pendant la « Fête de la science 2025 », qui accueilleront plus de 1 500 personnes.

En organisant cet événement en deux temps, le CEREGE entend permettre au plus grand nombre d'élèves de participer à ces rencontres avec le monde de la science et le monde économique et de créer ainsi un événement associant les technopôles métropolitains de l'Arbois et de Château-Gombert.

Les enjeux pédagogiques de ces animations sont d'éveiller les scolaires aux sciences de l'environnement et aux problématiques sociétales liées à l'environnement (changement climatique, risques sismiques, pollution des sols, acidification des océans, impact des nanoparticules, érosion de la biodiversité), de sensibiliser les jeunes à la démarche scientifique avec une approche non scolaire, en privilégiant le contact avec les scientifiques, les objets étudiés par les scientifiques et leur instrumentation in situ, de faire le lien entre science et innovation avec les entreprises des deux Technopôles, d'incarner la science et de sensibiliser à la transition environnementale.

- « Le Printemps des Sciences des technopôles », organisé le 3 avril 2025 aux Technopôles de l'Arbois et de Château Gombert :

Cette troisième édition portera sur les sciences expérimentales et de l'observation, impliquant les laboratoires, (chercheurs, ingénieurs et administratifs) et les entreprises innovantes des deux technopôles.

Deux laboratoires et des start-ups du Technopôle de l'Arbois et quatre laboratoires du Technopôle de Château Gombert ouvriront leurs portes.

Cette action cible principalement les collégiens et lycéens du territoire, la participation à cette journée est gratuite et sera clôturée par une conférence ouverte au grand public.

Pour la troisième édition de cette action inter-technopôles chacun des six laboratoires propose d'accueillir des classes pour une visite à la découverte de son univers de recherche.

Sur le Technopôle de l'Arbois :

- Des visites de laboratoires : le CEREGE, (Centre Européen de Recherche et d'Enseignement en Géosciences de l'Environnement), l'IMBE (Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Ecologie marine et continentale).
- Des visites de startups innovantes : l'objectif est de mobiliser 6 entreprises du Technopôle pour des visites : HSL, Novadem, Perspective (s), Sereny Sun, Neptech, A5 Science.
- Un speed dating pour échanger sur les métiers des sciences et de l'innovation avec des entreprises du Technopôle qui seront mobilisées (Biopooltech, Chargepoly, SP3H).
- En clôture de la journée une conférence grand public est prévue.

Sur le Technopôle de Château Gombert :

- Des visites de laboratoires : le LAM (Laboratoire d'Astrophysique de Marseille), le LMA (Laboratoire de Mécanique Acoustique), l'IRPHE (Institut de Recherche sur les Phénomènes Hors Equilibre) et l'IUSTI (Institut Universitaire des Systèmes Thermiques Industriels).
- Des visites d'entreprises sur site sont également prévues.

➤ « Le Village des Sciences de l'Environnement de l'Arbois » organisé pendant la « fête de la science » le 9 octobre 2025 :

Le Village des Sciences de l'Environnement de l'Arbois, labellisé pour la première fois en 2018, est une action unique parmi les Villages des Sciences français, qui se distingue par sa singularité :

- Une thématique focalisée sur les sciences de l'environnement et aux problématiques sociétales liées à l'environnement sur un campus dédié aux cleantech.
- Une mobilisation d'un très grand nombre de scientifiques (plus de 150 en moyenne).

Une première présentation d'ateliers scientifiques tenus par les chercheurs du CEREGE se déroulera, auprès d'un large public, le 4 octobre 2025 à la Médiathèque de la Roque-d'Anthéron. Plusieurs conférences seront également proposées sur des thèmes scientifiques.

Dans un second temps, le 9 octobre 2025, les scolaires seront accueillis par les scientifiques sur le site de l'Arbois comme chaque année pour participer à des ateliers pédagogiques interactifs (une quarantaine) et des conférences.

Cette action améliore la visibilité internationale de nos filières en sciences de l'environnement par la participation de chercheurs et de (post) doctorants (en moyenne une trentaine) de différents pays (Allemagne, Espagne, Maroc, Japon...) qui animent les ateliers et font bénéficier aux enfants de leur expérience acquise lors de leur parcours tout en abordant la notion de collaboration scientifique internationale.

Cette journée permet aux scolaires et au grand public de découvrir le travail des scientifiques du territoire, les métiers issus de la recherche et pour les jeunes de stimuler de l'intérêt pour la science, de la curiosité à l'égard des carrières scientifiques et de susciter ainsi des vocations.

Ces événements mettent en valeur non seulement les laboratoires mais également les synergies entre enseignements, étudiants internationaux, recherche, monde économique au travers d'entreprises et notamment des start-ups présentes sur les deux technopôles métropolitains.

Le plan de financement de ces événements se présente de la façon suivante :

Organisateur	Manifestation / Colloque	Date	Subvention N-1	Subvention demandée	Budget prévisionnel co-financeurs	Montant proposé
Centre National de la Recherche Scientifique Délélegation Provence Corse (Action pilotée par le CEREGE)	« Printemps des Sciences des technopôles » et « Le Village des Sciences de l'Environnement de l'Arbois »	3 avril & 9 octobre 2025	N-1 : 10 000 €	12 000 € MGDIS n°10199	23 000 € Co financeurs : Région : 8 000 € CD13 : 3 000 €	10 000 € Soit 43,48% du budget prévisionnel

Après instruction, il est proposé d'attribuer une subvention à la Délélegation Provence Corse du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) d'un montant de 10 000 €, pour l'organisation des manifestations susvisées avec effet rétroactif pour la manifestation du Printemps des Sciences des Technopôles qui a débutée avant le présent Bureau et d'approuver la convention afférente.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération n° HN 001-8073/20/CM du Conseil de la Métropole du 17 juillet 2020 portant délégation de compétences du Conseil au Bureau de la Métropole ;
- La délibération n° ECOR-001-12062/22/CM du Conseil de la Métropole du 30 juin 2022 portant actualisation de l'Agenda du Développement Économique ;
- La délibération n° FBPA-047-17064/24/CM du Conseil de la Métropole du 5 décembre 2024 approuvant le règlement budgétaire et financier modifié.

Où il le rapport ci-dessus

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- L'intérêt des événements « Le Printemps des Sciences des Technopôles » et « le Village des Sciences de l'Environnement de l'Arbois » portés par la Délélegation Provence Corse du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) en matière de promotion de l'activité et de la culture scientifiques et de valorisation des travaux de recherche ;
- Son action de sensibilisation du grand public à la culture scientifique et plus particulièrement du jeune public à la science, la curiosité à l'égard des carrières scientifiques, pouvant susciter des vocations ;
- L'intérêt de soutenir des événements organisés au sein de deux technopôles métropolitains qui mobilisent et valorisent l'ensemble de ses acteurs.

Délibère

Article 1 :

Est attribuée une subvention à la Délégation Provence Corse Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) pour l'organisation des événements « le Printemps des Sciences des Technopôles » et « Village des Sciences de l'Environnement de l'Arbois » d'un montant total de 10 000 euros au titre de l'exercice 2025.

Article 2 :

Est approuvée la convention d'objectif, ci-annexée à conclure avec la Délégation Provence-Corse du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS).

Article 3 :

Madame la Présidente de la Métropole, ou son représentant, est autorisé à signer cette convention.

Article 4 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal de l'exercice 2025 pour 80% et de l'exercice 2026 pour 20% en section de fonctionnement : Chapitre 65, Fonction 67, Nature 657382.

Ces crédits relèvent de la politique « Développement économique, innovation attractivité territoriale », de la sous-politique « Innovation, filières stratégiques, enseignement supérieur et recherche » et du programme « Innovation, filières stratégiques, enseignement supérieur et recherche » et seront exécutés par le service gestionnaire 4EEIS.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,
La Vice-Présidente Déléguée,
Santé, ESR,
Recherche médicale,
Economie de la santé

Emmanuelle CHARAFE